


Vivre ensemble à Aulnay



Démenti de l'ONF

La municipalité a été mise en cause dans deux tracts de campagne sur sa gestion du Parc communal. Nos détracteurs prétendent que les services de l'ONF auraient constaté « *une grande décharge sauvage* » et que la municipalité serait « *en totale infraction à la loi* ».

La réalité c'est que ces propos sont inexacts et mensongers, comme l'indique le courrier de l'ONF reçu aujourd'hui (voir au dos).

Comme le précise le directeur de l'agence territoriale Île-de-France Ouest, l'ONF n'a pas vocation à « dénigrer les collectivités » avec lesquelles elle travaille au quotidien. L'ONF est une institution prestigieuse, reconnue, réputée pour son sérieux. Les agents venus sur la Commune pour apporter leur expertise, ont été instrumentalisés pour servir des intérêts électoralistes inavoués.

Il nous paraissait surprenant que cette institution ait pu tenir de tels propos, surtout dans un contexte préélectoral.

Enfin, dans le compte-rendu de visite adressé à Monsieur CONTET le 5 février dernier, la cheffe de projet a bien spécifié que la coupe des arbres dangereux était autorisée. Pourquoi alors affirmer le contraire, au mépris de la sécurité publique ?

Il est bien évident que nous ne partageons pas la même vision du service, de l'intérêt général et du respect dû à chacun. Pour notre équipe, la fin ne justifie pas les moyens. Nous sommes déterminés à rester sincères et transparents en toutes circonstances.

Chers Aulnaysiennes, Chers Aulnaysiens, vous trouverez au dos de ce document, la réponse de l'ONF et vous pourrez ainsi juger sur pièces.

Ce ne sont ni les mots, ni les promesses qui comptent : ce sont les actes.

Monsieur le Maire,
Mairie d'Aulnay sur Mauldre
Hôtel de Ville
16 Grande rue
78126 AULNAY SUR MAULDRE

Agence territoriale
Île-de-France Ouest

Affaire suivie par :
Téléphone :
Courriel :

Versailles, le 9 mars 2020

27 rue Edouard Charton
78000 Versailles
Tel. : 01 34 83 63 40
Ag.versailles@onf.fr

N./Réf. : MB/CLG – Ag 2020/21

Objet : Tracts de campagne

V./Réf. : Courriel adressé au Directeur Territorial de l'ONF

Monsieur le Maire,

Comme suite à votre courriel adressé à Monsieur GOULOZELLE, Directeur territorial Seine-Nord de l'ONF, par lequel vous transmettiez deux tracts de campagne faisant mention de l'intervention de l'ONF, je vous prie de trouver ci-dessous les éléments de réponse.

Deux agents de l'ONF, une cheffe de projet accueil et un chargé d'étude sont venus en effet le 5 février dernier sur votre commune à la demande d'une personne se présentant comme un élu en place afin de donner des conseils pour de possibles actions environnementales et d'accueil du public dans le parc communal. Avant de se rendre sur place, ils ignoraient qu'il s'agissait d'un élu se préparant à organiser une liste d'opposition.

L'ensemble du parc a été visité et des pistes ont été données par l'ONF sur les éventuelles améliorations possibles : sécurisation des arbres, régénération des peuplements, accueil du public, conformément à notre mission de gestionnaire d'espaces naturels.

Le compte-rendu de la visite abordé dans un des tracts de campagne est mensonger. Certes, les agents de l'ONF ont bien constaté des déchets verts et la mise en place de ballast pour stabiliser un accès au bois mais, à aucun moment, ils n'ont évoqué « d'infraction à la loi de la part de la commune du fait d'une vaste décharge sauvage ».

Les termes du document que vous m'avez transmis sont donc inexacts.

La mission de l'ONF est de gérer durablement les forêts publiques et d'être force de proposition pour la gestion des espaces naturels en mettant notre expertise au profit des collectivités et acteurs d'espaces naturels avec qui nous travaillons depuis des décennies. Nous sommes donc fréquemment sollicités par des collectivités pour des conseils et avis.

Nous n'avons pas pour vocation de dénigrer les collectivités avec lesquelles nous travaillons au quotidien.

Je suis désolé de lire des propos désobligeants pour la commune et pour l'ONF dans ces documents envoyés.

Nous sommes à votre disposition pour échanger sur ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Directeur d'Agence,

Michel Bissol

